

COMMUNIQUE DU 17 DECEMBRE 2024

RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOCUMENT INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES
DE LA SOCIETE



DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT SES ACTIONS INITIEE PAR
PBRM INDUSTRIES



Le présent communiqué est établi et diffusé par Augros Cosmetic Packaging (la « **Société** ») conformément aux dispositions de l'article 231-28, I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 16 décembre 2024 sur l'offre publique, apposé le visa n°24-519 en date du 16 décembre 2024 sur la note établie par la Société en réponse (la « **Note en Réponse** ») à l'offre publique simplifiée visant les actions de la Société initiée par PBRM Industries (l'« **Offre** »).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société (le « **Document Autres Informations** ») figurent dans un document déposé auprès de l'AMF le 16 décembre 2024 et complète la Note en Réponse, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF

Le Document Autres Informations est disponible sur le site Internet de la Société (www.augros.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et mis à la disposition du public sans frais au siège social de la Société situé Zone Artisanale du Londeau – rue de l'Expansion – Cerisé – 61000 Alençon.

CONTACT

Monsieur Didier Bourguine, Président du Directoire de Augros Cosmetic Packaging
Zone Artisanale du Londeau – rue de l'Expansion – Cerisé – 61000 Alençon
dbourgine@augros.fr

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions.